

REP Canada – Bulletin 2011 sur la responsabilité élargie des producteurs (REP)

Annexe A – Intentions des provinces et territoires de mettre en œuvre des programmes de REP à l'égard des matériaux des étapes 1 et 2 du Plan d'action pancanadien

Ce tableau résume les indications données par les dix provinces et deux des trois territoires du Canada en réponse à la question 2 du questionnaire (Progrès réalisés : engagements à l'égard du Plan d'action pancanadien pour la responsabilité élargie des producteurs du CCME). Leurs réponses décrivent leurs intentions quant à la gestion des matériaux pour lesquels il est prévu que des programmes soient mis en œuvre entre 2012 et 2015. Les commentaires décrivant des projets futurs sans préciser l'année dans lequel un programme sera lancé sont résumés dans la colonne « Commentaires généraux ».

Administration	Programmes dont la mise en œuvre est prévue en :				Commentaires généraux
	2012	2013	2014	2015	
Colombie-Britannique	- Gros appareils ménagers, outils, dispositifs médicaux, équipement d'éclairage, jouets, équipement récréatif et sportif, instruments de surveillance et de contrôle, équipement et accessoires des TI et des télécommunications		- Imprimés et emballages résidentiels	- Intention de mettre en œuvre des programmes du Plan d'action prévue par les objectifs 2.2 et 4.3 des plans de service annuels 2012-2013 et 2014-2015 du ministère	
Alberta					- Engagement en faveur de la gestion responsable des imprimés et emballages dans la stratégie « Too Good to Waste » - Élargissement possible du programme des DEEE (déchets d'équipements électriques et électroniques)
Saskatchewan					- Mise en œuvre d'une réglementation sur les imprimés et emballages dans un proche avenir - Aucun progrès pour les matériaux de l'étape 2 du Plan d'action
Manitoba					- Processus d'approbation gouvernementale en cours pour le lancement des travaux visant les matériaux de l'étape 2

Ontario					- Consultation sur la désignation de matériaux supplémentaires dans le cadre de l'examen de la <i>Loi sur le réacheminement des déchets</i>
Québec	- Lampes fluorescentes - Piles - DEEE de l'étape 1 : ordinateurs, périphériques, télévisions, téléphones, téléphones cellulaires, audiovisuel			- Réglementation d'ici deux ans d'au moins deux matériaux de construction / démolition, textiles, appareils ménagers, véhicules en fin de vie	- Projet d'élargir le programme des DEEE pour englober l'étape 2 : audio, vidéo, appareils photos, accessoires - Projet de désigner les pneus en 2012 et de passer à la REP
Nouveau-Brunswick					- Consultation terminée sur la modification de la réglementation visant les produits électroniques et automobiles; réglementation rédigée, mais modifications à la réglementation sur les matériaux désignés restent en instance - Imprimés et emballages, et DMDS (déchets municipaux dangereux ou spéciaux) non encore initiés - Étape 2 du Plan d'action non encore initiée
Nouvelle-Écosse					- En voie d'établir une politique générale de REP visant les produits, matériaux et catégories de produits prévus par le Plan d'action
Île-du-Prince-Édouard	- Peinture et contenants				- Explore un programme pancanadien pour les lampes au mercure avec EC et 6 provinces qui n'ont pas de programme de REP pour ces produits - Fera passer de la gestion responsable à la REP les matériaux de l'étape 2 du Plan d'action pour lesquels il existe des normes

					<p>régionales ou nationales et un cadre qualifié</p> <ul style="list-style-type: none"> - Participe au groupe de travail du CCME sur les véhicules en fin de vie évaluant la proposition Automotive Recyclers of Canada (ARC) / d'un programme pancanadien de recyclage des automobiles
Terre-Neuve					<ul style="list-style-type: none"> - Prépare une politique générale sur la REP visant l'huile usée, les déchets électroniques, les lampes au mercure et les déchets ménagers dangereux et spéciaux; réglementation prévue d'ici 2015 - Politique de REP pour les imprimés et emballages dépendant de la mise en place d'une infrastructure - Politiques de REP pour les produits de l'étape 2 du Plan d'action seront envisagées par le Multi Materials Stewardship Board et le Ministère de l'Environnement et de la Conservation
Territoires du Nord-Ouest					<ul style="list-style-type: none"> - Examine le programme des contenants de boisson, y compris le passage possible à la REP - Étude de faisabilité sur la mise en œuvre de la REP pour les DEEE en 2012
Yukon					<ul style="list-style-type: none"> - Étudie les résultats de consultations sur les produits de l'étape 1 du Plan d'action et la réglementation de la REP